REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE ST VALERY EN CAUX (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget COMMUNAL M14 (2)

Numéro SIRET: 21760655700148

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE SAINT VALERY EN CAUX

M. 14

Budget primitif (projet de budget) voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL " RAYON VERT " (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I – Informations générales (6)	
A – Informations statistiques, fiscales et financières	4
B – Modalités de vote du budget	5
II – Présentation générale du budget	J
A1 – Vue d'ensemble – Sections	6
A2 – Vue d'ensemble – Section de fonctionnement – Chapitres	7
A3 – Vue d'ensemble – Section d'investissement – Chapitres	9
B1 – Balance générale du budget – Dépenses	11
B2 – Balance générale du budget – Recettes	13
III – Vote du budget	13
A1 – Section de fonctionnement – Détail des dépenses	1.5
A2 – Section de fonctionnement – Détail des recettes	15 17
B1 – Section d'investissement – Détail des dépenses	18
B2 – Section d'investissement – Détail des recettes	19
B3 – Opérations d'équipement – Détail des chapitres et articles	20
IV – Annexes (7)	20
A – Eléments du bilan	
A1 – Présentation croisée par fonction (1)	
A1.1 – Présentation croisée par fonction – Détail fonctionnement	21
A1.2 – Présentation croisée par fonction – Détail investissement	Sans Objet
A2.1 – Etat de la dette – Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2. – Etat de la dette – Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 – Etat de la dette – Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 – Etat de la dette – Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 – Etat de la dette – Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 – Etat de la dette – Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 – Etat de la dette – Autres dettes	Sans Objet
A3 – Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 – Etat des provisions	25
A5 – Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 – Equilibre des opérations financières – Dépenses	Sans Objet
A6.2 – Equilibre des opérations financières – Recettes	26
A7.1.1 – Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)	27
A7.1.2 – Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)	Sans Objet
A 7.2.1 – Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)	Sans Objet
A 7.2.2 – Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)	Sans Objet Sans Objet
A8 – Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 – Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B – Engagements hors bilan	bans Objet
B1.1 – Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 –Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 –Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 – Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 – Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 – Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 – Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 – Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 – Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 – Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C – Autres éléments d'informations	
C1.1 – Etat du personnel	28
C2 – Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 – Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 – Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 – Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 – Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D – Décision en matière de taux de contributions directes – Arrêté et signatures	<u>-</u>
D1 – Décision en matière de taux de contribution directes	Sans Objet
D2 – Arrêté et signatures	30

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VILLE DE ST VALERY EN CAUX	BP
76655	BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL " RAYON VERT "	2021
	I – INFORMATIONS GENERALES	

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE):	4 167
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	1 111
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	629
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
4 487 892,00	5 086 476,00	935,76	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	164.13	0.00
2	Produit des impositions directes/population	0.00	· .
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	146,95	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 '	0,00
5	Encours de dette/population	8,19	0,00
6	DGF/population	623,78	0,00
7		0,00	0,00
/	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43,73 %	0.00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	111,69 %	0.00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	5,58 %	0.00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	424,48 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II						
L	VUE D'ENSEMBLE A1						
	FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES DE LA SECTION DE RECETTES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT						
1	V O CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES TO AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) 702 450,56						
F-	+	+	+				
P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00			
R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)				
S		0,00		85 129,56			
	=	=	-				
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	702 450,56		702 450,56			
	INVESTISSEMENT						
17		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SEC D'INVESTISSEMEN				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	35 925,32		18 519,63			
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 193,20		0,00			
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)				
s	(2)	0,00		20 598,89			
ı	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	39 118,52		39 118,52			
R		TOTAL					
	TOTAL DU BUDGET (3) 741 569,08 741						

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Ш
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	324 749,76	0,00	382 830,93	382 830,93	382 830,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	298 715,00	0,00	299 095,00	299 095,00	299 095,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-	Total des dépenses de gestion courante	623 464,76	0,00	681 930,93	681 930,93	681 930,93
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	628 464,76	0,00	683 930,93	683 930,93	683 930,93
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	14 352,24		18 519,63	18 519,63	18 519,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total c	des dépenses d'ordre de fonctionnement	14 352,24		18 519,63	18 519,63	18 519,63
	TOTAL	642 817,00	0,00	702 450,56	702 450,56	702 450,56

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	702 450,56

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		précédent (1)	10an301 14-1 (2)	Houvelles		(= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	67 097,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	519 011,25	0,00	568 343,00	568 343,00	568 343,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	586 108,25	0,00	612 343,00	612 343,00	612 343,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	825,33	0,00	0,00	0,00	0.00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	586 933,58	0,00	612 343,00	612 343,00	612 343,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 978,00		4 978,00	4 978,00	4 978,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	4 978,00		4 978,00	4 978,00	4 978,00
	TOTAL	591 911,58	0,00	617 321,00	617 321,00	617 321,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	85 129,56
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	702 450,56

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	13 541,63
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL " RAYON VERT " - BP - 2021

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	0,00	0.00	0.00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 442,29	3 193,20	30 947.32	30 947,32	34 140,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0.00	0,00	·	· '	1
23	Immobilisations en cours	13 800,00	0.00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	, i		0,00	0,00
	Total des operations d'equipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	39 242,29	3 193,20	30 947,32	30 947,32	34 140,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
45	Total des opé, pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	39 242,29	3 193,20	30 947,32	30 947,32	34 140,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 978,00		4 978,00	4 978,00	4 978,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 978,00		4 978,00	4 978,00	4 978,00
	TOTAL	44 220,29	3 193,20	35 925,32	35 925,32	39 118,52

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 118,52

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	800,00	0,00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles d'investissement	800,00	0,00	0.00	0.00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 352,24		18 519,63	18 519,63	18 519,63
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre d'investissement	14 352,24		18 519,63	18 519,63	18 519,63

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL " RAYON VERT " - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	15 152,24	0,00	18 519,63	18 519,63	18 519,63
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					20 598,89	
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				39 118,52		

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excedent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	13 541,63
---	-----------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

L	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	382 830,93		
012	Charges de personnel, frais assimilés	299 095,00		382 830,93
014	Atténuations de produits	1	Supplemental Section	299 09 5,00
60	Achats et variation des stocks (3)	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
656		5,00		5,00
66	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
67	Charges financières Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 000,00	0,00	2 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	18 519,63	18 519,63
022	Dépenses imprévues	0.00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00
Dá			0,00	0,00
De	penses de fonctionnement – Total	<u>683</u> 930,93	18 519,63	702 450,56

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	702 450 56
The state of the s	702 450,56

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)	0,00 0,00	0,00 4 978,00	0,00 4 978,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Total des opérations d'équipement	0,00 (8) 0,00 0,00	0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
20 204 21 22 23 26 27 28	Neutral. amort. subv. équip. versées Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises)	(9) 0,00 0,00 34 140,52 (9) 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 34 140,52 0,00 0,00 0,00
29 39 45 481 49 59	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices Prov. dépréc. comptes de tiers (5)	0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
3 020	Prov. dépréc. comptes financiers (5) Stocks Dépenses imprévues lépenses d'investissement – Total	0,00 0,00 34 140,52	0,00 0,00 4 978,00	0,00 0,00 0,00 39 118,52

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 118,52

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL " RAYON VERT " - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	44 000,00		44 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0.00	0,00
72	Production immobilisée		0.00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	REPORTED AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN	0,00
74	Dotations et participations	568 343.00		568 343.00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 4 978,00 0,00 0,00	0,00 0,00 4 978,00 0,00 0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	612 343,00	4 978,00	617 321,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	85 129,56
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

702 450,56

<u> </u>	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 15	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 22	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		18 519,63	18 519,63
][0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0.00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0.00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		·	·
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
			0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
I	Recettes d'investissement – Total	0,00	18 519,63	18 519,63

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 20 598,89

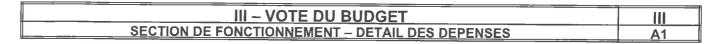
+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 39 118,52

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)		
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)			
011	Charges à caractère général	324 749.76	382 830,93	382 830,93		
60611	Eau et assainissement	250,00	200,00	200,00		
60612	Energie - Electricité	6 500,00	7 200,00	7 200,00		
60613	Chauffage urbain	17 500,00	15 000,00	15 000,00		
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	4 000,00	4 000,00		
60632	Fournitures de petit équipement	1 150,00	1 500,00	1 500,00		
6064	Fournitures administratives	600,00	600,00	600,00		
611	Contrats de prestations de services	157 400,00	181 000.00	181 000,00		
6135	Locations mobilières	17 000,00	25 200,00	25 200,00		
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 339,73	1 890,93	1 890,93		
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000.00	1 000,00	1 000,00		
6156	Maintenance	7 300,00	8 300,00	8 300,00		
6168	Autres primes d'assurance	2 400,03	1 850,00	1 850,00		
6184	Versements à des organismes de formation	685,00	2 000,00	2 000,00		
6236	Catalogues et imprimés	11 500,00	10 000,00	10 000,00		
6251	Voyages et déplacements	64 900,00	86 300,00	86 300,00		
6256	Missions	0,00	5 600,00	5 600,00		
6257	Réceptions	2 300,00	2 500,00	2 500,00		
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	1 200,00	1 200,00		
6262	Frais de télécommunications	5 835,00	4 000,00			
627	Services bancaires et assimilés	90,00	90,00	4 000,00		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	19 000,00	23 400,00	90,00 23 400,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	298 715,00				
6218	Autre personnel extérieur		299 095,00	299 095,00		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 100,00	1 100,00	1 100,00		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	785,00	795,00	795,00		
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 500,00	2 550,00	2 550,00		
64111	Rémunération principale titulaires	470,00	480,00	480,00		
64131	Rémunérations non tit.	133 700,00	118 700,00	118 700,00		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 300,00	77 500,00	77 500,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 500,00	33 300,00	33 300,00		
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	37 700,00	34 400,00	34 400,00		
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 710,00	2 320,00	2 320,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	27 500,00 450,00	27 500,00	27 500,00		
014	Atténuations de produits		450,00	450,00		
65		0,00	0,00			
65888	Autres charges de gestion courante Autres	0,00	5,00	5,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	5,00	5,00		
	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		0,00	0,00		
TOTAL -	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	623 464,76	681 930,93	681 930,93		
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	2 000,00	2 000,00		
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	2 000,00	2 000,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00				
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00		
			0,00	0,00		
	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	628 464,76	683 930,93	683 930,93		
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00		
6811	Dot. amort, et prov. Immos incorporelles	14 352,24	18 519,63	18 519,63		
	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	14 352,24	18 519,63	18 519,63		
TOTAL DE	D'INVESTISSEMENT	14 352,24	18 519,63	18 519,63		
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00		
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	14 352,24	18 519,63	18 519,63		
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	642 817,00	702 450,56	702 450,56		
(= To	tal des opérations réelles et d'ordre)					
	+					

	+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,	00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,	00
	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	702 450,	56

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	67 097,00	44 000,00	44 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	61 197,00	44 000,00	44 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 900,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	519 011,25	568 343,00	568 343,00
74718	Autres participations Etat	791,25	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	68 700,00	72 500,00	72 500,00
7473	Participat° Départements	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	291 000,00	291 000,00	291 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7478	Participat ^o Autres organismes	59 520,00	101 113,00	101 113,00
7488	Autres attributions et participations	9 000,000	13 730,00	13 730,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	586 108,25	612 343,00	612 343,00
	(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013			
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	825,33	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	825,33	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	586 933,58	612 343,00	612 343,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 978,00	4 978,00	4 978,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 978,00	4 978,00	4 978,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 978,00	4 978,00	4 978,00
Т	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	591 911,58	617 321,00	617 321,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	85 129,56
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	702 450,56

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote t-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	6 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	19 442,29	30 947,32	30 947,32
21568	Autres matériels, outillages incendie	802,71	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	2 300,00	2 300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 639,58	28 647,32	28 647,32
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	13 800,00	0,00	0,00
2313	Constructions	13 800,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	39 242,29	30 947,32	30 947,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	39 242,29	30 947,32	30 947,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	4 978,00	4 978,00	4 978,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	4 978,00	4 978,00	4 978,00
13912	Sub. transf cpte résult, Régions	4 978,00	4 978,00	4 978,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 978,00	4 978,00	4 978,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	44 220,29	35 925,32	35 925,32

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	3 193,20
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 118,52

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	[1]
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	800,00	0,00	0.0
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	800,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0.0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0.00	0,0
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0.00	0.0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0.0
	Total des recettes d'équipement	800.00	0.00	0,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0.0
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison : affectate (BA,régie)	0.00	0.00	0.0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0.00	0,00
Tota	des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	800,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0.00	0.00	0.00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	14 352.24	18 519,63	18 519,63
28051	Concessions et droits similaires	0,00	2 775.00	2 775,00
28135	Installations générales, agencements,	82,00	82,00	82,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	149,00	201,21	201,21
28183	Matériel de bureau et informatique	1 495,78	2 559,31	2 559,31
28184	Mobilier	236,00	236,00	236.00
28188	Autres immo. corporelles	12 389,46	12 666,11	12 666,11
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 352,24	18 519,63	18 519,63
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0.00	0.00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	14 352,24	18 519,63	18 519.63
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des recettes réelles et d'ordre)	15 152,24	18 519,63	18 519,63

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	20 598,89
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 118,52

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

				N – VI	- ANNEXES							
		PRESENTATION CROISEE	FION CRO	SEE PAR F	ONCTION	- VUE D'EI	PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	1)				2
												[
	10	0	1	2	en	4	u					
	Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	و م	_	80	o o	-
Libellé	non	géneraux	salubrité	Formation		essediei	sociales of	all like	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
	ventilables	administrat°	publiques				Santé			services urbains,	économique	-:
		sanbildnd								environnemt		
					INVESTIGETMEN							
					INAPO I GOLINEN							
	i				DEPENSES							
Dépenses réelles	0	0	0	0	30 947	C	6	(
- Equipements municipaux (2)		0	0	C	30 947		- ·	0	0	0	0	30 947
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0		> 0	0 0	0	0	0	0	30 947
- Opérations financières	C					2	D .	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	o c										1	o
												4 978
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	35 925							
RAR N-1 et reports	0		-		0070			٥	0	0	0	35 925
Total assemble description					5.193	P	0	0	0	0	0	3 193
Total cumule dependes a investissement		Þ	0	0	39 119	0	0	0	0	c		377.00
					RECETTES						3	39 119
Total recettes de l'exercice	0	0	c	6	40 500							
RAR N-1 et reports	20.599				10 350	D	0	0	0	0	0	18 520
		>		o	0	0	0	0	0	0	C	20.500
Total cumulé recettes d'investissement	20 599	0	0	0	18 520	0	0	0	c		• •	860 07
								,		D	0	39 119

				FONCTIONNEMENT						
				DEPENSES						
Total aldress and the second	•									
lotal depenses de l'exercice	0	0	0	702 451	0	0	,			
DAD III A A LINE						2	0	0	0	702 451
NAM Nº 1 et reports	0	0	0 0	0	c		,			
# - 4 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	•						5	0	0	c
lotal cumule depenses de fonctionnement	0	0	0 0	702 451	c	,				,
					0	0	0	0	0	702 451
				3141330						
				RECEILES						
Total recettes de l'exercice	0	•		ACC 7.52						
			,	176 /10	9	0 0	-0	c	<	770
RAR N-1 et reports	85 130	0		,				,	2	01/321
			2	>	0	0	-	c	,	
Total cumulé recettes de fenetiennes	85 130	•					2		0	85 130
I Arial commune receites de romornominement	201.00	_	0	617 321	-		•			

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomendature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivant les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. (2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

702 451

					N M	MINITALIO							
			PRESENT	PRESENTATION CROIS		PAR FONCTION	N - VIE	E PAR FONCTION - VIIE D'ENSEMBLE	_ 				≥
							N - VOE L	LINSCHIDI					A1
		01	0	-	2	e.	4	ıcı				,	
Art. (1)	Libellé	Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
		ventilables	administrat° publiques	publiques			Jennesse	sociales et santé			services urbains, environnemt	économique	
						INVESTISSEMENT	Į Į						
						DEPENSES							
Total dép	Total dépenses investissement	0	0	0	0	39 119	0	0	0	0	0	c	30 110
Dépenses réelles	réelles	0	0	O	0	34 141	0	0		0	0		39 119
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	04 141
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	C	o c	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	C		0		
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0						D	0
18	Compte de liaison : affactat*	0	C	-			` '			>	D	0	0
2	(BA,régie)	,	•		0	5	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	C	c	C		
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0		C		0		5 6
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	34 141	C					0	0
22	Immobilisations recues en affectation	0	C	c	C					٥	0	0	34 141
23		c			o (0	Þ	0	0	0	0	0
62	irimobilisations en cours	> 0	0 (a	0	0	0	0	0	0	0	0	0
97	Participal" et créances rattachées	0 (Þ	0	0	0	0	0	0	0	О	0	0
77	Autres immobilisations financières	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	Opérations pour compte de tiers	a	0	0	0	0	0	0	0	o	0	0	0
Dépenses d'ordre	d'ordre	0	0	0	0	4 978	0	0	0	0	0	0	4 978
040	Operat ordre transfert entre sections	a	0	0	0	4 978	0	0	0	0	0	0	4 978
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
													7
						RECETTES							
Total rece	Total recettes investissement	0	0	0	0	18 520	0	0	0	0	0	0	18 520
Recettes réelles	éelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	C
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

0 0

0 0

0

Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement

0 5

d'immobilisations

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL " RAYON VERT " - BP - 2021

		01	0	-	2	r	4	rs.	9	7	80	6	
		Operations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménantet	Action	TOTAL
Art. (1)	Libellé	non	généraux	salubrité	Formation		jeunesse	sociales et		9	sortices unhains	- Constant	2
		ventilables	administrat°	publiques				santé			anvironemt	economique	
			publiques										
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	c	c	C
48	Compte de liaison : affectat°	0	0	0	0	0	0	0	O	C	, ,		
	(BA,régie))	>	0	<u> </u>
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	c	6	C
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	C) c	0	0
2.1	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	C	0		0	0 (
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 6	2 0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 0		
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	C	о С	0 0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0				0	0 (
Opérations	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0		0 0		>	0
Recettes d'ordre	1'ordre	0	0	0	0	18 520	0	0				5 6	0
021	Virement de la sect° de	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	18 520
	fonctionnement								1	•	>	>	5
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	18 520	0	0	0	0	0	0	18 520
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
											,	·	0

						FONCTIONNEMENT	ENT						
						DEPENSES							
Total dép	Total dépenses de fonctionnement	0	0	0	0		0	0	0	C			200 454
Dépenses réelles	réelles	0	0	0	0	683 931	0	C	C	9 6			102 431
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	382 831	0	0	0		0	0	383 931
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	299 095	0	0	0	0	0	0	200 202
014	Attenuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0) 0	
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0		O 4
656	Frais fonctionnement des groupes	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0 0
	d'élus									_	•	>	D
99	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	c	C
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0			000
99	Dot. aux amortissements et	0	0	0	0	0	0	0	0	d			000 7
	provisions										,		
Dépenses d'ordre	d'ordre	0	0	0	0	18 520	0	0	C		<	(
023	Virement à la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0			18 520
	d'investissement										,	· ·	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	18 520	0	0	0	0	0	C	18 520
043	Opérat" ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	C		0300
											,)	= 5

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL "RAYON VERT " - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	Sécurité et Ense salubrité Fr publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action 6conomique	TOTAL
						RECETTES							
Total rec	Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	617 321	0	0	0	0	c		647 554
Recettes réelles	réelles	0	0	0	0	612 343	0	0	0	C			175 /10
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 0		612.343
20	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	44 000	0	D	0	0	0	0	44 000
73	Impôts et taxes	0	0	O	0	0	0	C	c			,	
74	Dotations et participations	0	0	0	0	568 343	0	0		> 0	0 0	2 6	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	· -			268 343
92	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0) c		0	0
7.7	Produits exceptionnels	0	0	0	Q	0	0	0	0	0		0 0	0 0
82	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	1'ordre	0	0	0	0	4 978	0	6					
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	4 978	0	0	0	0	0	0	4 978
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	14-12-2020
CGCT): 300.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)	000 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
-	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	14/12/2020
;	2031 Frais d'études	3	14/12/2020
-	2032 Frais de recherche et de développement	3	14/12/2020
L .	2033 Frais d'insertion	3	14/12/2020
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	14/12/2020
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	30	14/12/2020
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	14/12/2020
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	14/12/2020
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	40	14/12/2020
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	14/12/2020
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	14/12/2020
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	14/12/2020
L	2132 Immeubles de rapport	15	14/12/2020
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	10	14/12/2020
L	2152 Installations de voirie	20	14/12/2020
L	21534 Réseaux d'électrification	15	14/12/2020
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	14/12/2020
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	14/12/2020
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	14/12/2020
L	2182 Matériel de transport	5	14/12/2020
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	14/12/2020
L	2184 Mobilier	10	14/12/2020
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 978,00	1 4 978,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	0,00	0.00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	
	et transferts à déduire des ressources propres (B)	4 978,00	4 978.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 978.00	4 978,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

::	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 978,00	3 193,20	0,00	8 171,20

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

	IV – ANNEXES	
		IV [
1	ELEMENTS DU BILAN	
	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	Δ6.2
		70.2

Art. (1)	Libetic (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	18 519,63	
Ressour	rces propres externes de l'année (a)	0,00	10 319,
10222 10223	FCTVA	0,00	0,
10223	TLE Toyo d'omán and	0,00	0,0 0,1
10228	Taxe d'aménagement Autres fonds	0,00	0,1
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,0
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,0
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	18 519,63	40 540 6
	Provisions pour risques et charges	3.5,00	18 519,6
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
8051	Concessions et droits similaires	2 775,00	
8135	Installations générales, agencements,	82,00	2 775,0
81568 8183	Autres matériels, outillages incendie	201,21	82,00
8184	Matériel de bureau et informatique Mobilier	2 559,31	201,21 2 559,31
8188	Autres immo. corporelles	236,00	236,00
9	Prov. pour dépréciat° immobilisations	12 666,11	12 666,11
	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
	Prov. dépréc. comptes de tiers		
)	Prov. dépréc. comptes financiers		
24	Produits des cessions d'immobilisations		
	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00
		0,00	0,00

ressources 18 519,63 0,00 20 598 89	Total	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
	ressources propres	18 519,63	0,00	20 598,89	0,00	39 118,52

Dénenses à coursis son d	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres Ressources propres disponibles	8 171,20
Solde	V = IV - II (6) 39 118,52
	30 947,32

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

	IV - ANNEXES	ES				M	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	JFORMATIONS - ET	- ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	NEL AU 01/01/N			≥ ઇ	
	C1 – ETAT	C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	- AU 01/01/N				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	3 (3)	EFFECTIF	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS	EMPLOIS
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITUI AIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	COMPLET 0,00	0.00	00 0		
Directeur général des services				2010	0,00	00,00	00,00
Directeur général adjoint des services		00.0	00'0	0,00	00'0	00'0	00,00
Ulfecteur general des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0000	0,00	00.00	00,0	00'0	00,0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00,00	00'0	0,00	0,00	00'0
Adioint administratif		3,00	1,00	4,00	2,00	1,80	3.80
Adjoint administratif principal 2ème classe	00	00,00	1,00	1,00	00'0	0,80	0,80
Attaché) «	8,6	00,0	1,00	1,00	00'0	1,00
Rédacteur principal 1ère classe Rédacteur principal 2ème classe	(0)	1,00	00,0	1,00	0,00	0,1,0	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	מ	00'0	00'0	00'0	00,00	0000	00.0
Adioint technique		2,00	1,00	3,00	2,60	00'0	2.60
Agent de maîtrise	υc	1,00	1,00	2,00	1,60	00'0	1.60
FILIERE SOCIALE (d)		00'-	0,00	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00,0	00,0	0,00	00'0	0,00	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (A)		00,00	0,00	0,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (a)		0,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
		00,00	00'0	00'0	00'0	00,00	0,00
TILIENE COLI UNELLE (n)		00'0	00'0	00'0	00.00	00 0	00 0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00.0	000	000	5	0,00
FILIERE POLICE (j)		000		20,0	00'0	00,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0000	On'o	00,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+a+b+i+i+h)		00,0	0,00	00'0	0,00	00'0	0,00
(4)		2,00	2,00	2,00	4,60	1,80	6,40

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) prèsent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

	2 ≤			CONTRAT	Fondament du contrat (4)	nature du contrat (5)		3-3.2°	A SAN COLONIA		
	- ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		T DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)	REMUNERATION (3)	Euros	₽	00,0	0.00 A 3-3 2°	000	`````	0.00
NNEXES	NS – ETAT DU PER		TAT DU PERSONNE	SECTEUR	(2) Indice (8)	D 4 C 00 C	1	ADM 588		1	THE PARTY OF THE P
IV – ANN	D'INFORMATIO	i	C1 – ETAT	CATEGORIES	(1)	THE PARTY OF THE P		∢			
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		OF STATE OF STATE WON STATES	AGENTS NOW ITTULATIVES EN FONCTION AU 01/01/N		Agents occupant un emploi permanent (6)	Attaché		Agents occupant un emploi non permanent (7)	TOTAL GENEDAL	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH Technique.
1ECH Technique.
1ECH Technique.
S : Social.
MS : Medico-social.
MS : Medico-echnique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifilée):

3 a" sarticle 3, fer lifting a sociossement the state of state of

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée (EDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27 Nombre de membres présents : 24 Nombre de suffrages exprimés : 27 VOTES :

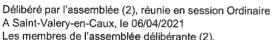
Pour: 27
Contre:

Abstentions : ___

Date de convocation : 31/03/2021

Présenté par Le Maire (1), A Saint-Valery-en-Caux, le 06/04/2021 Le Maire ,

Jean-François OUVRY





Les membres de l'assemblée délibérante (2),	Δ.
AUGER Grégoire	
BERTRAND Jacques	
BINARD Marine	
BRETTE Lydie	J. CIK
CABIN Philippe	July 31N
CALTERO Claude	The state of the s
CHICOT Sophie Pouvoir Isabelle DUJARDIN	A Same a second de l'Albandary
CORCEL Valérie Pouvoir Jean-François OURY	Story 5
CORUBLE Martine	1. Or
DESERT Claire	
DISTANTE Raphaël	RA
DUJARDIN Isabelle	Maryender
FINTRINI Martine	July -
GORGIBUS Benjamin	
GOUJON Sophie	
HUE Valérie Pouvoire Marine BINARD	May
JOUOT Cassandre	
LE PAIH Martine	N. Committee of the com
LEBOIS Jean-Claude	10 leber
LEPREUX Alain	
MASCRÉ Françoise	(reverse).
Page 20	V

VILLE DE ST VALERY EN CAUX - BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL " RAYON VERT " - BP (projet de budget) - 2021

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
OMER Matthieu	41
POLINSKI Luc	1. (Inc)
REGENT Benjamin	
SAUVAGEOT Anthony Pouvoir Virginie TORRES	1 tolico
TORRES Virginie	Ling

Certifié exécutoire par Le Maire (1), Jean-François OUVRY, compte tenu de la transmission en préfecture, le O&OU (2021), et de la publication le O&OU (2021).

A Saint-Valery-en-Caux, le 06/04/2021

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

